



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 10 octobre 2019	Heure de départ	18h30	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Dégagé (Temp. : 13 °C)			
État de la piste	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	9	Courses de qualification	Inscriptions totales	75/83
Pari mutuel	\$88,618			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	Frenette Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Le cheval "AIM HIGH HANOVER" a été retiré à la dernière minute par les juges (inadmissible) de la Course 1, pour avoir enfreint la règle 11.01.02 (f) – au maximum 45 jours francs avant l'heure de fermeture des inscriptions, le cheval a bénéficié d'une ligne de performance antérieure au tableau sans réserve lors d'une course comportant une bourse, d'une course de qualification ou d'une course de formation tenue durant une réunion prolongée. Ce cheval devra se qualifier (l'entraîneur en a été informé).

Courses :

- Benoit Hebert a été autorisé à se retirer d'une course.
 - Ted McDonald a été autorisé à se retirer d'une course.
- Le #8, "MULAN ANGEL", a été retiré à la dernière minute par les juges (transportation). Remboursement de \$263.
Examen des chevaux ayant fait des bris (le #1, "BEYOND THE LENS" et le #2, "ORLEYS PRIDE"), avant le départ. Aucun cheval n'avait pas eu d'équipement brisé. Les deux chevaux étaient à l'intérieur de poteau de remboursement, mais aucun n'a enfreint la règle sur le bris d'allure. Les deux chevaux se qualifient pour les bris (leurs

entraîneurs en ont été informés). Rien à signaler.

2. Rien à signaler.
3. Le #3, "JEDI JACK" est arrivé distancé et le vétérinaire de la CAJO, l'ayant consulté après la course, l'a trouvé asymptomatique. Le #3 se qualifie pour la performance (l'entraîneur en a été informé). Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Ce soir, le #6, "THE GIRLS OF IMAGE", était absent sans motivation et il a été retiré par les juges. Remboursement de \$19.
Le comité investiguera les raisons pour lesquelles l'entraîneur (Gavin Christie) est programmé sur l'hippodrome Rideau. Le meneur du #2, "KINDA LIKE HER", (Pierre Desjardins), a reçu un récapitulatif des règlements sur l'action de poignet acceptable seulement lors de la stimulation. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.

Réclamations : Aucune